



## **Communiqué de presse Hôtel de la Marine :**

# **Le milliardaire et les précaires**

***L'ouverture au public de l'exposition des collections Al Thani prévue le 18 novembre pourra-t'elle avoir lieu ? Un préavis de grève a été déposé pour exiger notamment la fin de la précarité de 19 agents du Centre des monuments nationaux (CMN) honteusement recrutés au mois le mois.***

### **L'Hôtel de la Marine : une affaire d'Etat**

En 2011, la commission de l'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing rend un rapport au président de la République de l'époque Nicolas Sarkozy sur l'avenir de l'Hôtel de la Marine.

Ce rapport était un véritable plaidoyer pour la conservation par l'État de son patrimoine historique. *«La nation française possède un ensemble de monuments où se sont déroulés les événements marquants de son histoire. (...) Ils appartiennent au peuple français. Ces monuments ne doivent pas être aliénés, fût-ce indirectement »*. Selon la commission, les contraintes budgétaires *«ne peuvent d'ailleurs être invoquées pour justifier l'aliénation»* de tels bâtiments.

### **Et pourtant l'État n'aura pas su y mettre tous les moyens**

**Faute d'un engagement de l'État à hauteur du projet, le CMN a dû emprunter plus de 100 millions d'euros** pour réaliser l'ouverture de ce site. Ainsi le réseau du CMN s'est vu fragilisé dans son modèle économique tandis qu'une banque privée se frottait les mains.

**Toujours faute de moyens financiers, le CMN s'est vu contraint pour trouver des financements de céder 400 m2 durant 20 ans l'émir du Qatar, le Prince Al Thani pour la modique somme de 20 millions d'euros.** Là encore, le patrimoine a bon dos de servir les intérêts des plus grosses fortunes du monde. **Un aveu de faiblesse du ministère de la culture rarement atteint !**

### **Pas de moyens financiers mais pas de moyens humains non plus !**

Alors que la ministre de la culture Roselyne Bachelot a fait le choix de sous-traiter une partie importante des effectifs (alors que les questions de sécurité-sûreté devraient être un enjeu prioritaire notamment depuis l'incendie de la cathédrale de Notre Dame de Paris en avril 2019), le CMN n'a que la moitié des effectifs de l'Hôtel de la Marine, et sur cette moitié, 50% sont des emplois précaires avec des contrats majoritairement à temps plein renouvelés au mois le mois ! Au-delà même de la question sociale et statutaire de 19 agents, c'est tout un collectif de travail qui souffre de ce bricolage fait sur l'emploi, l'organisation du travail et l'accomplissement des missions. **Au milieu des millions brassés pour l'ouverture de ce site, près d'une trentaine d'agents se retrouvent payés au niveau voire en dessous du seuil de pauvreté sans même la certitude d'avoir un emploi le mois suivant !**

**Un préavis de grève est déposé pour le jeudi 18 novembre, date d'ouverture de la collection Al Thani, pour demander la transformation de 19 CDD en CDI ainsi que la cdisation des besoins week-ends, la création de 3 postes en billetterie et l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble des agents.**

Paris, le 15 novembre 2021.